

Annexe 8 : Lettre de mission



Le Premier ministre

à
Madame Marion GUILLOU
Monsieur Frédéric LAVENIR
Monsieur Vincent BERGER

Madame, Messieurs,

Le 8 avril dernier, le Président de la République a engagé une profonde réforme de la haute fonction publique, dont l'ambition est d'adapter la gestion de l'encadrement supérieur de l'Etat aux enjeux du XXI^{ème} siècle.

La transition écologique, la révolution numérique, la conduite de programmes d'armement, d'infrastructures ou d'équipements, la nécessité de renforcer la souveraineté industrielle, technologique et alimentaire de notre pays, sont autant d'enjeux majeurs pour lesquels l'Etat doit continuer de disposer en son sein de compétences scientifiques et techniques de haut niveau. Les corps d'ingénieurs, formés notamment dans plusieurs écoles partenaires de l'Ecole polytechnique, ont accompagné de longue date les mutations de notre pays. Les femmes et les hommes qui les composent sont des maillons essentiels du bon fonctionnement de l'Etat et de la conduite toujours plus complexe des politiques publiques.

Cela étant, l'encadrement supérieur technique de l'Etat s'inscrit par essence dans un environnement en constante transformation. D'une part, les besoins de l'Etat en compétences techniques et scientifiques évoluent profondément et rapidement, d'autre part, les conditions dans lesquelles l'Etat recrute changent elles aussi fortement, avec une concurrence de plus en plus vive, y compris à l'international, pour attirer ces profils.

Ces évolutions justifient pleinement l'intégration de l'encadrement supérieur technique de l'Etat dans la réforme de la haute fonction publique. Je souhaite que les principes de celle-ci, à savoir la diversification des recrutements, le décloisonnement des parcours, le renforcement des mobilités, la valorisation des compétences et des métiers, ainsi que la gestion individualisée des carrières, se déclinent dans la gestion des corps techniques.

Pour assurer la déclinaison de ces principes, je vous demande de conduire une mission relative à l'évolution de l'encadrement supérieur technique de l'Etat.

Madame Marion GUILLOU
Monsieur Frédéric LAVENIR
Monsieur Vincent BERGER

En premier lieu, je souhaite que vous établissiez un diagnostic global sur les besoins de l'Etat en compétences scientifiques et techniques de haut niveau, à court, moyen et long termes, en vous appuyant sur un état des lieux des fonctions actuellement exercées par les membres des corps techniques. Il conviendra tout d'abord de clarifier les secteurs et les missions dans lesquels les ingénieurs et scientifiques doivent exercer dans l'Etat et de définir les disciplines qui doivent être maîtrisées pour les accomplir, dans une logique de filière de métiers. Vous vous attacherez à adopter une approche dynamique de ces missions en identifiant un socle de compétences à actualiser régulièrement. Je vous invite à ne pas limiter votre analyse aux métiers à forte composante technique mais à y intégrer plus largement les métiers de la sphère publique pouvant bénéficier de l'expérience d'ingénieurs ou de scientifiques dans une logique de décloisonnement des parcours administratifs.

En second lieu, je vous demande d'établir des scénarios relatifs aux modes de recrutement et de formation paraissant les plus appropriés pour intégrer et former ces compétences techniques et scientifiques au sein de l'Etat. Vous identifierez des pistes permettant de diversifier les viviers de recrutement, notamment au sein des universités, et vous travaillerez au renforcement de l'attractivité de la fonction publique pour les docteurs ainsi que sur les moyens de favoriser les expériences de recherche pour les agents publics. Je souhaite également que vous envisagiez les synergies et formations communes qui apparaissent nécessaires avec les autres corps de l'encadrement supérieur de l'Etat, mais aussi avec les enseignants-chercheurs et avec les cadres contractuels. La mise en place d'un tronc commun de formation, qui sera piloté par l'Institut national du service public (INSP), doit notamment permettre de former l'encadrement supérieur de l'Etat aux compétences communes nécessaires. Enfin, je vous demande d'être vigilants aux enjeux de diversité, tant sociale, territoriale, que du point de vue de l'équilibre entre femmes et hommes, et à la réduction des biais discriminants dans les épreuves des concours, sans affecter le niveau d'excellence du recrutement.

En troisième lieu, je souhaite que vous contribuiez aux travaux de Monsieur Jean BASSERES - à qui j'ai récemment confié la mission de préfigurer la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'Etat (DIESE) et l'Institut national du service public - s'agissant des modalités de gestion des cadres supérieurs de l'Etat. Vous vous intéresserez aux parcours professionnels à encourager, tant dans l'administration qu'en alternance avec le secteur privé, à la nécessité de donner accès à des formations tout au long de la vie, et à identifier les leviers permettant aux ingénieurs et scientifiques de contribuer à la décision publique et à l'action des services déconcentrés de l'Etat et des collectivités territoriales. Je souhaite que vous soyez particulièrement attentifs au renforcement des mobilités au cours des carrières des agents. Vous pourrez porter une appréciation sur la qualité de la gestion actuelle de l'encadrement supérieur technique de l'Etat dans les différents services chargés de leur recrutement et de leur gestion. Je vous demande enfin d'étudier la question des durées des carrières et de la fidélisation, dans un contexte d'évolution permanente des compétences techniques recherchées.

Enfin, en quatrième lieu, je vous demande de proposer différents scénarios quant à l'évolution statutaire des corps techniques, analysés à la lumière des trois enjeux précédemment mentionnés et de l'équilibre d'ensemble de la réforme de la haute fonction publique, qui vise à décloisonner les parcours de l'encadrement supérieur de l'Etat et à favoriser l'enrichissement

Madame Marion GUILLOU
Monsieur Frédéric LAVENIR
Monsieur Vincent BERGER

des parcours et la mobilité, par la création d'un corps socle des administrateurs de l'État. Je vous demande d'analyser les trois options principales consistant à intégrer les corps techniques au sein du corps des administrateurs de l'État, à les intégrer au sein d'un corps unique des ingénieurs de l'État ou à conserver un système de corps techniques distincts. Vous pourrez proposer plusieurs périmètres de corps concernés dans ces scénarios. Je vous demande d'analyser la question des rémunérations pour identifier si des écarts significatifs sont susceptibles d'affecter l'attractivité des métiers d'encadrement technique de la fonction publique aux différents niveaux de responsabilité.

Au-delà de ces éléments, vous pourrez formuler toute proposition pour améliorer le recrutement, l'attractivité et la gestion des carrières des profils techniques au sein de l'État.

Pour assurer cette mission, vous bénéficierez du soutien des services placés sous l'autorité de la ministre de la transformation et de la fonction publiques, en particulier de la DGAFP, ainsi que du conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies, du conseil général de l'environnement et du développement durable, du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, du conseil général de l'armement, de l'inspection générale de l'INSEE et de l'inspection générale des finances.

Vous veillerez à travailler en étroite collaboration avec la mission conduite par Monsieur Jean BASSERES, et à associer à vos travaux l'ensemble des parties prenantes, à commencer par les responsables des principaux corps et employeurs concernés, mais aussi des acteurs extérieurs comme le monde académique.

Afin de garantir une parfaite coordination avec les chantiers engagés, vous participerez en tant que de besoin au comité de pilotage de la réforme de la haute fonction publique, à l'invitation de la ministre de la transformation et de la fonction publiques.

Je souhaite disposer de vos conclusions pour la fin décembre 2021 et vous demande de m'adresser un rapport d'étape pour le 1^{er} novembre.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Jean CASTEX

Madame Marion GUILLOU
Monsieur Frédéric LAVENIR
Monsieur Vincent BERGER